



**INSTITUT REGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Programme

Identifier toutes les ressources du club

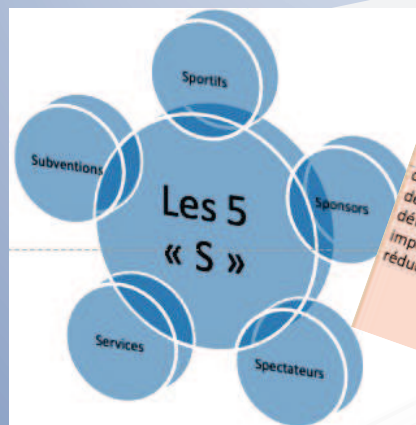
- Définir les différents types de ressources
- Différencier sponsoring et mécénat

Présenter son club à un partenaire privé

- Constituer son dossier de présentation et décrocher des rendez-vous
- Réussir son entretien

Solliciter des subventions

- Connaître les règles en matière de subvention
- Remplir son dossier de demande de subvention
- Appréhender les dispositifs de financement fédéraux et locaux



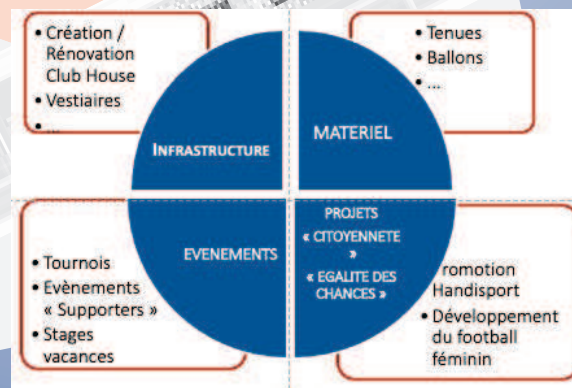
Opération relevant du mécénat
Art. 200, 238 bis et 885-0 CGI

Caractère non lucratif
Les recettes de mécénat sont des dons et présentent un caractère non lucratif.
Pour une entreprise, la dépense n'est pas déductible pour la détermination du résultat imposable mais fonde la réduction d'impôt.

Opération relevant du sponsoring
Art. 39-1-7 CGI

Caractère lucratif
Les recettes de parrainage sont des prestations publicitaires qui doivent faire l'objet d'une opération de parrain.

Membre du comité d'entreprise	Adhésion	Prise en compte de l'adhésion	Formation	T.M.



SUBVENTION

SUBVENTION

Sponsoring

Mécénat



OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

OBJECTIFS

- Etre capable d'équilibrer les ressources de son club et d'aller les chercher en fonction de son projet et de ses valeurs
- Pouvoir à la fois faire appel à des ressources publiques et privées,
- Savoir vendre son club auprès de potentiels partenaires,
- Gérer le suivi des partenaires sur le long terme

Public concerné

- Dirigeants de clubs, districts, ligues:
- Président(e) ou membre du comité directeur
 - Trésorier(ière)
 - Secrétaire général / Salarié, bénévole comptable